

Médailhon K

SAINTE COLETTE DE CORBIE

INSCRIPTION

(SAINTE COLE)TTE, VIERGE, RÉFORMATRICE DE L'ORDRE DES MINEURS ET DES MONIALES DE SAINTE CLAIRE, FUT DOTÉE DE L'ESPRIT DE PROPHÉTIE, DU DON DES LANGUES, DE L'EXTASE ET DU POUVOIR DE FAIRE DES MIRACLES... ELLE GARDAIT UNE MÉMOIRE CONSTANTE DE LA PASSION DU CHRIST... [ELLE MOURUT] EN 1447 DANS LA VILLE DE [CORBIE OU GAND].

Colette (Colette Boylet, française) avait dix-sept ans lorsqu'en 1398 elle rencontra un franciscain à qui elle confia son désir de consacrer entièrement sa vie à Dieu. Le frère lui conseilla de faire vœu de chasteté. Durant quelques années, Colette fit différentes expériences pour répondre à sa quête de perfection, mais aucune ne lui parut satisfaisante : elle rejoignit d'abord un groupe de béguines au service de l'hôpital local, puis une communauté de Clarisses urbanistes (qui suivaient la Règle de sainte Claire révisée par le pape Urbain IV), et enfin des bénédictines. Conseillée par un franciscain, elle décida d'entrer dans le Tiers-Ordre et de vivre en recluse. Elle avait vingt-deux ans lorsqu'elle fut murée dans une petite cellule attenante à une église, avec une seule fenêtre munie d'une grille par laquelle elle pouvait parler aux visiteurs. Cette expérience fut éprouvante : les visiteurs affluaient et prolongeaient leurs échanges avec cette jeune femme empreinte de sainteté, qui semblait venue du ciel et avait le don de lire dans les cœurs. Colette écoutait, conseillait, puis, dans la solitude retrouvée, se consacrait à de petits travaux. Elle était désormais convaincue que telle était sa vocation, et malgré les épreuves et les tentations, elle n'envisageait aucun changement. Un jour, une vision inattendue bouleversa tout : saint François, prosterné aux pieds du Christ, priait pour que Nicoletta (ainsi la nommait-on) soit accordée à l'Ordre pour la réforme des sœurs et des frères franciscains ; la Vierge Marie elle-même appuya cette requête.

Colette était prête à tout, mais cette mission lui semblait redoutable. Non seulement il lui fallait revenir à la vie active, mais elle devait aussi affronter les résistances des couvents, jaloux de leurs privilèges et protections, souvent garanties par les papes eux-mêmes. Accompagnée d'un franciscain de la Réforme séraphique, elle se rendit à Nice où elle rencontra l'antipape Benoît XIII, qui lui fit confiance et autorisa la fondation de nouveaux monastères féminins, suivant la première Règle rigoureuse de sainte Claire.

Douze couvents masculins embrassèrent également cette réforme. Quelle fut l'innovation de Colette ? Elle comprit que le franciscanisme n'avait pas besoin d'une réforme spirituelle, mais d'un renforcement de sa structure institutionnelle. Son sens pratique la poussa à rédiger les Constitutions et à organiser la vie conventuelle dans le respect rigoureux de celles-ci. Les hagiographes ont souvent négligé cet aspect de son œuvre : son attention aux problèmes juridiques, organisationnels et même économiques. Lorsqu'elle ouvrait un nouveau couvent, elle étudiait les ressources locales pour garantir la pérennité du projet.

Ses fondations ont résisté aux épreuves de l'histoire et existent encore aujourd'hui. Même si elle avait quitté son ermitage, elle conservait l'amour de la solitude et du silence intérieur, particulièrement après la Communion, dans des moments d'extase et de méditation sur la Passion. Frère Giuseppe la représente en habit de Clarisse. Elle serre dans ses bras les instruments de la Passion et un épi de blé, symbole eucharistique qui évoque ici son immense amour pour l'Eucharistie.

Elle fut canonisée en 1807 par Pie VII.

